



Toulouse, le 22 Mars 1921.

Mon cher Collègue,

Pour me permettre de faire dresser  
l'affiche de la prochaine année scolaire (1920-1921),  
j'ai le bonheur de vous prier de vouloir bien me  
faire connaître, d'urgence, si vous avez toujours  
l'intention de faire un cours public et, dans  
l'affirmative, le sujet de ce cours, les jours et  
l'heure que vous avez choisis.

J'ajoute qu'une circulaire ministérielle,  
revenue ces jours-ci et dont je vous donnerai  
connaissance à la prochaine réunion, nous  
recommande de multiplier les cours publics.

Je vous prie, mon cher Collègue,  
d'annoncer de mes sentiments bien dévoués.

Le doyen.

Henri Goussier

